

Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse – Fédération Wallonie-Bruxelles

Formation “Soutenir la santé mentale des volontaires CES grâce au mentorat” en Finlande (EN)

Margot Lourtie · Wednesday, June 17th, 2026

Cette formation offre les bases nécessaires pour comprendre comment les animateurs socio-éducatifs peuvent renforcer et soutenir la santé mentale, le bien-être et la résilience des jeunes volontaires dans le cadre du programme Corps européen de solidarité. Elle se tiendra du 6 au 11 septembre 2026 en Finlande.

Contenu

[Voir ici](#)

Objectifs

- Sensibiliser aux questions de santé mentale dans les pratiques de mentorat
- Développer les compétences des mentors pour soutenir la santé mentale des volontaires
- Comprendre le rôle des mentors dans la promotion de la santé mentale au sein des projets de volontariat

- Explorer les pratiques utiles à la création d'environnements favorables à la santé mentale

Dates et lieu

Du 6 au 11 septembre 2026 à Kirkkonummi, Finlande

Les participant-e-s sélectionné-e-s devront effectuer un travail préparatoire et participer à une réunion en ligne qui se tiendra le 31 août de 15:00 à 17:00 sur Zoom.

Langue de travail

Anglais

Profil des participants

Cette formation s'adresse uniquement aux personnes respectant les critères de sélection ci-dessous, merci de bien lire l'appel à candidatures avant de déposer votre candidature :

- Vous êtes un-e francophone d'au moins 18 ans résident en Wallonie ou à Bruxelles
- Vous travaillez directement avec des volontaires du Corps européen de solidarité
- Vous travaillez dans un rôle de soutien auprès des volontaires

- Vous travaillez au sein d'une organisation basée en FWB et titulaire d'un label de qualité valide pour l'accueil

- Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais

Conditions de participation

Le BIJ prend en charge les frais de transport international et local des participant-e-s FWB sélectionné-e-s. Un contrat de participation sera néanmoins signé et un rapport d'activité demandé.

Les organisateurs prennent en charge les frais de programme et de séjour.

Comment procéder ?

Déposez votre candidature [via ce lien](#) avant le mercredi 29 juillet 2026.

Des questions ?

N'hésitez pas à contacter [Gaëlle Le Breton](#), chargée du suivi de ce dossier.

This entry was posted on Wednesday, June 17th, 2026 at 2:11 pm and is filed under You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. Both comments and pings are currently closed.